

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Brouillon d'un rêve littéraire

Bourses d'aide à l'écriture ou à l'édition d'une œuvre littéraire

Objet > La Scam attribue des **aides directes à des auteurs, membres ou non de la Scam, destinées à encourager l'écriture et l'édition d'une œuvre littéraire**, en langue française :

. Soit transposant ou prolongeant une œuvre terminée, initialement réalisée pour le cinéma, la radio ou la télévision et appartenant au répertoire documentaire de la Scam (l'auteur littéraire peut ou non être l'auteur de l'œuvre préexistante) ;

. Soit plus largement, témoignant du parcours d'un auteur, quelle qu'en soit la forme (carnets, journal, notes, témoignages divers, biographies...).

Les textes soumis peuvent appartenir aussi bien au domaine de la fiction, ou de la "non-fiction romancée". **Les formes principalement dramatiques et musicales, relevant du répertoire de la Sacd et de la Sacem ne sont pas éligibles.**

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LE 31 DÉCEMBRE, AVANT MINUIT

Dotation > **Le budget annuel est de 24.000 euros. Le montant maximum accordé est de 6.000 euros par projet.**

Constitution du dossier > **Le document** en langue française de l'œuvre littéraire, achevée ou non doit être **au format A4, transmis en PDF (fichier unique, 20 pages maximum et dont le poids n'excède pas 5 Mo)** comprenant :

- les coordonnées complètes de(s) auteur(e)s en page de couverture
- un résumé de 5 lignes
- un synopsis détaillé
- une note d'intention adressée aux auteurs du jury
- un CV ou biographie par auteur (et bibliographie)
- une copie de l'accord des ayants droit de l'œuvre préexistante (e cas échéant), le lien vers l'œuvre concernée (en ligne, visibilité permanente)
- une lettre d'intérêt ou de promesse d'un contrat d'une société d'édition
- un lien permanent (pdf en ligne) vers l'intégralité de l'œuvre (le cas échéant).

Calendrier > **Une seule session par an.** La candidature doit être adressée **avant le 31 décembre** de chaque année, sous forme d'un courriel accompagné de ce document PDF, à brouillondunrêve@scam.fr. Les résultats sont annoncés par mail, environ 4 mois après la date de clôture. Une note de lecture est envoyée aux candidats *décus*.

Le jury > Composé d'auteurs, le jury est souverain.

Règlement > **Un lauréat ne peut être admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé. La bourse Brouillon d'un rêve ne peut être obtenue que trois fois (tous répertoires confondus).** Les lauréats sont appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. Ils s'engagent également à faire figurer aux génériques des œuvres terminées la mention du soutien de la Scam, à faire participer la Scam dans la mesure du possible à la négociation du contrat de production, bénéficiant gratuitement des conseils juridiques de la Scam, à déclarer l'œuvre au répertoire de la Scam et à remettre trois exemplaires de l'œuvre aidée pour conservation.

Responsable de l'aide à la création **Lise Roure** 01 56 69 58 40 lise.roure@scam.fr

Chargée d'aide à la création **Caroline Chatriot** 01 56 69 58 44 caroline.chatriot@scam.fr